

Une situation RH alarmante !

Union Régionale Grand-Est

jeudi 1er septembre 2022,

La région « pénitentiaire » du Grand-Est n'est pas épargnée par les manques d'effectifs, dans tous les corps et tous les grades, en établissement comme en Direction Interrégionale !

A y regarder d'un peu plus près, et en nous appuyant sur les chiffres que l'Administration Pénitentiaire publie dans ses tableaux de bord, en consultation libre sur l'intranet Justice, la situation est ... alarmante !

La synthèse des chiffres que nous vous livrons ci-après est révélatrice du malaise ambiant et des difficultés considérables à venir...

En effet, comment imaginer, pouvoir déployer des effectifs sur les missions ESP, à effectif constant, et dans l'état actuel déplorable des Ressources Humaines ?

Les projets immobiliers (SAS de Colmar et de Metz, le CP de Troyes-Lavau, ...), en cours et futurs, sont forcément compromis et vont amplifier les difficultés auxquelles nous devons déjà faire face...

- **Près de 400 vacances de postes sur un total d'environ 4050 Personnels pénitentiaires soit quasiment 10 % des effectifs**
- **31 agents faisant-fonction de 1^{er} Surveillants, d'adjoints administratifs, d'adjoints techniques, de moniteurs de sport...**
- **+ de 60 départs en retraite programmés d'ici la fin de l'année...**
- **+ de 10 200 heures écrêtées uniquement sur les 5 premiers mois de l'année !**
- **+ de 250 000 heures supplémentaires produites de janvier à mai 2022 !**
- **+ de 600 000 heures supplémentaires payées sur cette même période !**

L'**UFAP UNSa Justice Grand-Est** rappelle que les départs en retraite à venir, pour les 3 prochaines années, seront considérables... Ceux-ci correspondent aux nombreux agents recrutés à l'époque des créations des plans 13000, des Personnels qui arrivent bientôt en âge de prendre leur retraite..., un repos bien mérité !

**Alors, pour remédier à cette situation catastrophique, quelles solutions peuvent être envisagées ?
Et que dire de l'attractivité de nos métiers ?**

Ce ne sont pas les 18 % des candidats inscrits au dernier concours, et qui se sont présentés, qui vont changer la donne ! Sans parler de ceux qui finiront par renoncer à nos métiers lors de la formation initiale !!!

Ce ne sont pas non plus, ni la « réformatte » du CEA revendiquée par le syndicat patronal et signée du Garde des Sceaux, ni le dégel très insuffisant du point d'indice, qui permettront de redorer l'attractivité de nos métiers !!!

L'**UFAP UNSa Justice Grand-Est** exige des politiques la réouverture de négociations pour revaloriser les volets statutaires et indemnitaires de toute une profession ! Les Personnels méritent respect, considération et une reconnaissance financière à la hauteur des spécificités pénitentiaires !

Les Secrétaires Généraux